Envoyé en préfecture le 13/11/2026
Reçu en préfecture le 13/11/2026
Publié le
ID : 059-215900283-20261110-DEL_20261110_01-DE

VILLE D'AUBY – DEPARTEMENT
Registre des délibérations du Cons

Séance ordinaire du 10 novembre 2026

Publié le 18 novembre 2026

L'an deux mille vingt-six, le 10 novembre à 18 heures, le Conseil Municipal, convoqué le quatre novembre, s'est réuni en séance ordinaire, salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Bernard CZECH, Maire

Le Maire de la ville d'Auby certifie que la convocation du Conseil Municipal et le compte-rendu de la présente délibération ont été publiés sur le site de la ville, conformément à la loi

Conseillers en exercice :

Etaient présents : Bernard CZECH, Aline LAUTRIE, Lydie VALLIN, Abdelmalik SINI, Dorothée LORTHIOS, Rudy CARLIER, Djamel BOUTECHICHE, Brahim NOUI, Christophe LOURDAUX, Marie-Paule PLESSIS, Bernard MOREL, Corinne DESPREZ, Ludovic ALVAREZ, Miguel VALLADARES, Amel SAIDI, Isabelle DOGIMONT, Anne-Sophie TASZAREK, Nicolas SKRZYSZOWSKI, Peggy ARTISSON, Laëtitia DEVAUX, Mohamed GUENDOUZ, Freddy KACZMAREK, Walid TRARI

Absents ayant donné procuration : Chantal WAGON à Christophe LOURDAUX, Anne-Cécile LEVRAY à Rudy CARLIER, Alexandra DANIELCZYK à Walid TRARI

Excusée : Françoise PLATEAU

Absents : Didier SZYMANEK, Eric ZELAZNY

Monsieur Rudy CARLIER a été désigné secrétaire de séance

1 - MODIFICATION DU TABLEAU DES INDEMNITES DE FONCTION DES ELUS MUNICIPAUX SUITE AU RETRAIT DE DELEGATION D'UNE CONSEILLERE MUNICIPALE DELEGUEE

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L. 2122-18, L. 2123-20 à L. 2123-24-1 ;

Vu l'arrêté municipal n° 2026/061 en date du 29 avril 2026 portant délégation de fonctions à Madame Isabelle DOGIMONT ;

Vu la délibération n° 3 en date du 28 avril 2026 fixant le montant des indemnités de fonction allouées au Maire, aux adjoints et aux conseillers délégués ;

Vu l'arrêté municipal n° 2026/133 en date du 07 octobre 2026 portant retrait de l'ensemble des délégations de fonctions accordées à Madame Isabelle DOGIMONT ;

Considérant que le retrait des délégations de fonctions à un conseiller municipal met fin de plein droit à la perception de l'indemnité de fonction qui y était rattachée, l'indemnité étant la contrepartie de l'exercice effectif de ces fonctions ;

Considérant la volonté de l'équipe municipale de ne pas réattribuer le montant de cette enveloppe indemnitaire à un autre élu, entraînant ainsi une diminution du montant global des indemnités versées par la commune ;

Considérant qu'il appartient au Conseil Municipal de constater cette modification et de fixer par délibération le nouveau tableau de répartition des indemnités de fonction pour l'ensemble des élus bénéficiaires ;

Considérant que les crédits nécessaires sont inscrits au budget communal ;

Sur rapport de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré,

DÉCIDE :

Envoyé en préfecture le 13/11/2026
Reçu en préfecture le 13/11/2026
Publié le
ID : 059-215900283-20261110-DEL_20261110_01-DE

Article 1 : De prendre acte de la cessation, à compter d[illegible] versement de l'indemnité de fonction précédemment allou[illegible] DOGIMONT en sa qualité de conseillère municipale déléguée au logement ;

Article 2 : De fixer, à compter du 11 novembre 2026, les indemnités de fonction des élus municipaux de la manière suivante, dans la limite de l'enveloppe budgétaire globale autorisée :

- Indemnité du maire à 60.30% de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la Fonction Publique,
- Indemnités des 8 adjoints ayant reçu délégation à 20,85% de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique,
- Indemnités des 2 premiers conseillers municipaux délégués à 17.51% de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique, nommés par Monsieur le Maire par arrêté municipal,
- Indemnités des 8 conseillers municipaux délégués suivants 3,47% de l'indice brut terminal de la fonction publique, nommés par Monsieur le Maire par arrêté municipal.

Le conseil municipal est invité à émettre un avis sur le tableau des indemnités allouées aux élus.

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

A 18 voix pour, 5 abstentions (Anne-Sophie TASZAREK, Nicolas SKRZYSZOWSKI, Peggy ARTISSON, Laëtitia DEVAUX, Mohamed GUENDOUZ), **3 refus de vote** (Freddy KACZMAREK, Alexandra DANIELCZYK, Walid TRARI)

Approuve la modification du tableau des indemnités allouées aux élus présenté en annexe.

Le Maire :

- Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- Informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.
Le Tribunal Administratif peut aussi être saisi par l'application informatique « Télérecours Citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Le Secrétaire de Séance

Rudy CARLIER

Pour copie conforme,
Le Maire

MAIRIE D'AUBY 59950

Bernard CZECH

/

Envoyé en préfecture le 13/11/2026
Reçu en préfecture le 13/11/2026
Publié le
ID : 059-215900283-20261110-DEL_20261110_01-DE

Tableau récapitulatif des indemnités allouées aux municipal

Annexe à la délibération

Nom -Prénom	Fonction	Pourcentage rémunération
CZECH Bernard	Maire	60,30%
Aline LAUTRIE	1ère adjointe – Budget, Comptabilité, Marchés publics, Contrôle de gestion et juridique	20,85%
Didier SZYMANEK	2ème adjoint – Urbanisme et à la Transition Numérique	20,85%
Lydie VALLIN	3ème adjointe – Ecole, culture et aux échanges	20,85%
Abdelmalik SINI	4ème adjoint – Insertion, à l'emploi, à la mobilité et au développement économique	20,85%
Dorothée LORTHIOS	5ème adjointe – CCAS, à la résidence Beauséjour, au logement et au PRE	20,85%
Rudy CARLIER	6ème adjoint – Fêtes et cérémonies, à l'état civil, à l'accueil, aux aînés et à la communication	20,85%
Chantal WAGON	7ème adjointe - Jeunesse	20,85%
Djamel BOUTECHICHE	8ème adjoint – Vie de quartier et aux comités de quartiers	20,85%
Brahim NOUI	Conseiller municipal – Bâtiments, aux travaux et aux espaces verts	17,51%
Christophe LOURDAUX	Conseiller municipal – Associations et au sport	17,51%
Françoise PLATEAU	Conseillère municipale - Budget	3,47%
Marie-Paule PLESSIS	Conseillère municipale - Ecoles	3,47%
Bernard MOREL	Conseiller municipal – Résidence Beauséjour	3,47%
Corinne DESPREZ	Conseillère municipale – Fêtes et cérémonies	3,47%
Ludovic ALVAREZ	Conseiller municipal – Police Municipale	3,47%
Miguel VALLADARES	Conseiller municipal – A l'emploi	3,47%
Anne-Cécile LEVRAY	Conseillère municipale - A la vie de quartiers	3,47%
Amel SAIDI	Conseillère municipale – Dossiers juridiques	3,47%

Envoyé en préfecture le 13/11/2026
Reçu en préfecture le 13/11/2026
Publié le
ID : 059-215900283-20261110-DEL_20261110_01-DE